



Taxes sur le tabac et sécurité sociale

Rubrique : actualités - Date : lundi 25 septembre 2006

« Un tiers du milliard de taxes sur le tabac ira à la sécurité sociale » titre LE MONDE qui indique que Thierry Breton et Jean François Coppé « ont bataillé pour (...) conserver » ce milliard, alors que Xavier Bertrand « espérait bien le récupérer ». Soulignant que l'arbitrage de Matignon, tombé mercredi, précise qu'un tiers de la taxe sera affecté à la sécurité sociale, le quotidien relève que cette décision est liée à la nécessité de compenser la suppression des 2,1 points de cotisations patronales subsistant au niveau du Smic et à celle d'alléger les frais financiers qu'occasionnent à la sécu les créances de l'Etat (entre 5 et 7 milliards d'euros). D'après le quotidien, ces dernières années les taxes sur le tabac ont financé le fonds pour la réductions des cotisations lié au 35 heures puis le fonds de financement des prestations sociales des exploitants agricoles.